

SAINT VÉРАН, ÉVÊQUE DE L'ANCIEN SIÈGE DE CAVAILLON, AU DIOCÈSE ACTUEL D'AVIGNON

(vers 590)

Fêté le 11 novembre

Saint Véran, vulgairement saint Verain ou Vrain, naquit au commencement du 6^e siècle (vers 513, selon les mémoires et la tradition de Cavailon). Les historiens sont partagés sur le lieu de sa naissance les uns placent son berceau à Javols (Lozère), les autres à Jargeau (Loiret) et quelques-uns à Vaucluse (village du département de ce nom, dans un vallon que baigne la Sorgue); mais tous sont unanimes pour reconnaître l'éclat de ses vertus et son éminente sainteté. Ordonné prêtre par l'évêque de Mende, il se dévoua au service de Dieu et à la sanctification des peuples; mais, effrayé du bruit que faisaient autour de son nom plusieurs miracles opérés en faveur des malades qui lui avaient été recommandés, il alla chercher une retraite dans les montagnes de Vaucluse. Il espérait pouvoir y rester ignoré, mais la renommée des miracles qui avaient accompagné son premier apostolat ne tarda pas à le suivre.

Au retour d'un pèlerinage à Rome durant lequel il avait fait plusieurs prodiges et converti au christianisme la population d'Albenga (ville des Etats sardes), les habitants de Cavailon le demandèrent pour évêque. Au second concile de Mâcon, tenu en 585, il se fit remarquer par son éloquence et son zèle pour la défense de la discipline ecclésiastique. Le roi Gontran l'honora de son amitié et Childebart voulut qu'il fut le parrain de son fils Thierry.

Saint Véran mourut au concile d'Arles, vers 590. On le représente quelquefois tenant enchaîné un dragon ailé. C'est par allusion au fait que voici : Un épouvantable dragon avait établi son repaire dans un des rochers qui bordent le chemin de la fontaine de Vaucluse; il faisait de si cruels ravages que dans tous les environs régnaient l'épouvante et la terreur. Le serviteur de Dieu, touché de ces maux, va au bord de la caverne du monstre et lui ordonne, au nom de Jésus Christ, d'abandonner ces lieux. Il l'enchaîne en même temps et il le traîne jusqu'à la montagne de Luberon. Là, fort du signe de la croix, il le détache en lui disant : «Je te conjure, par le Dieu vivant et éternel, de ne plus nuire à personne, puisque je n'ai pas voulu te faire du mal». Le monstre s'éleva aussitôt dans les airs, s'envola et disparut pour toujours derrière la montagne.

On voit, dans l'église de Vaucluse, un tombeau qu'on dit être celui de saint Véran. De là, quelques années après sa mort, son corps fut transporté à Cavailon. Plus tard, il fut transféré dans le Nivernais, dans le lieu qui a conservé son nom (Saint-Verain, Nièvre, arrondissement de Cosne, canton de Saint-Amand-en-Puisaye). On ignore l'époque précise et les motifs de cette translation. Ce fut là l'origine du prieuré de Saint-Verain, et, si l'église de ce prieuré fut construite à cette occasion, comme on le pense, on pourrait fixer approximativement l'époque de la translation dont nous parlons elle aurait eu lieu, dans ce cas, au 12^e siècle. Le corps du saint évêque de Cavailon fut ensuite transféré sur les bords de la Loire, à Jargeau. L'évêque d'Orléans faisait alors reconstruire l'église collégiale de cette ville, jusque-là placée sous le titre de la Croix il dédia la nouvelle église à saint Vrain, et témoigna pour le grand thaumaturge la piété la plus vive et la plus généreuse. Depuis cette époque, le culte de saint Véran l'est maintenu en honneur dans cette ville et dans tout le diocèse d'Orléans. Les mères de famille aiment tout particulièrement à lui recommander la santé de leurs petits enfants.

Cependant le prieuré de Saint-Verain avait conservé le chef du saint évêque on s'y rendait de fort loin en pèlerinage, surtout dans les temps de calamité. Plusieurs fois (notamment en 1498, en 1584 et en 1597) la ville de Nevers a eu recours à l'intercession de saint Véran pour obtenir la cessation de la peste qui décimait ses habitants.

La paroisse actuelle de Saint-Verain célèbre la fête de son saint patron le 19 octobre, comme elle est marquée au martyrologe romain. Jusqu'en 1763 l'église paroissiale avait conservé ses anciens reliquaires, l'un renfermant deux ossements de saint Blaise, patron de la paroisse, l'autre un ossement de la tête de saint Véran et trois autres ossements de la tête et du cou. Comme ces reliquaires tombaient de vétusté, on les fit refaire, et, le 1^{er} mai de ladite année, en présence de tout le peuple, on en retira les saintes reliques, mais on ne les plaça dans les nouveaux reliquaires que le lundi de la Pentecôte, 23 mai.

Le reliquaire de saint Verain était une mitre d'argent soutenue par quatre anges au milieu de la mitre était pratiquée une ouverture circulaire, ornée de pierreries; on pouvait voir, à travers un verre, les restes précieux du saint protecteur de la contrée. C'était, dit-on, un don du duc de Nevers.

En 1793, des mains sacrilèges s'emparèrent de ce riche reliquaire qu'on envoya au district de Cosne pour être expédié à l'hôtel de la Monnaie, à Paris quant aux reliques, on les jeta au milieu de l'église. Elles furent recueillies par le sieur François Chotard, sacristain de la paroisse, qui les conserva respectueusement dans sa maison.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise de France, le sieur Chotard remit les saintes reliques au curé chargé d'administrer la paroisse; elles furent reconnues par deux des principaux profanateurs et par d'autres personnes dignes de foi un nouveau procès-verbal fut dressé, après avoir établi leur authenticité, et les reliques furent déposées dans un pauvre reliquaire en carton, qu'on eut soin de sceller. En 1818, elles furent placées solennellement par M. Jean-Jacques Vée dans deux reliquaires en bois doré (un reliquaire renfermait les reliques de saint Verain, l'autre celles de saint Blaise), et, le 10 octobre 1843, Mgr Dominique-Augustin Dunfèvre, évêque de Nevers, apposa son sceau sur lesdits reliquaires, après avoir examiné avec soin le procès-verbal à lui présenté par M. Mercier, curé de la paroisse, constatant l'authenticité de ces saintes reliques. Il y a aussi des reliques notables de saint Véran à Cavaillon. A l'origine de la chaîne du Luberon, près de Lacoste (Vaucluse), il existe une chapelle dédiée sous son invocation. Une autre chapelle, devenue église paroissiale, se voit près d'Embrun (Hautes-Alpes) le 19 juin 1845, Mgr Naudo autorisa Monsieur le Curé de Cavaillon à ouvrir la châsse de saint Véran et à y prendre des reliques pour les envoyer au curé qui dessert cette chapelle.

Nous avons composé cette notice d'après *l'hagiographie Nivernaise*, de Mgr Crosnier; *la Semaine religieuse d'Avignon*; et des *Notes locales* dues l'extrême obligeance de M. l'abbé Duchâteau, curé de Saint-Florent, au diocèse d'Orléans (lettre du 20 juin 1873).

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 13